

Communiqué de presse

26 août 2026

Publication au Journal Officiel en date du 26 août 2026 de divers avis aux créanciers dans le cadre de transferts de portefeuilles au sein de plusieurs structures du Groupe Monceau Assurances, d'un projet de fusion et d'une demande d'agrément pour un Fonds de Retraite Professionnel Supplémentaire

Soucieux d'offrir à ses assurés un accompagnement toujours plus adapté, le groupe Monceau Assurances a choisi de rassembler les contrats de retraite actuellement gérés au sein de la société d'assurance mutuelle, spécialisée en vie, Capma & Capmi et de la société anonyme Monceau Retraite & Épargne dans un fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire dénommé « Monceau Retraite Supplémentaire », filiale de Capma & Capmi.

Cette nouvelle société créée en octobre 2025 est régie par le Code des assurances et constitue un cadre légal et opérationnel dédié, adapté à la gestion des engagements de long terme propre aux régimes de retraite. Son agrément est en cours d'instruction par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Dans deux opérations parallèles et toujours pour accompagner au mieux ses assurés, le groupe Monceau Assurances a choisi de rassembler les contrats d'assurance vie au sein de Capma & Capmi et les contrats d'assurance non-vie au sein de Monceau Générale Assurances (structure dédiée à l'assurance dommages).

Dans le cadre de cette réorganisation du Groupe Monceau Assurances, diverses demandes sont soumises à l'autorisation de l'ACPR, dont, notamment, une demande de transfert de portefeuille par voie de fusion absorption par Capma & Capmi de Monceau Retraite et Epargne concernant les contrats d'assurance vie relevant de la branche 20 et 22.

Ces demandes de transfert ont été publiées au Journal Officiel de la République Française le 26 août 2026.

Monceau Assurances, en bref

La SGAM Monceau Assurances regroupe des Sociétés d'assurance mutuelle et des sociétés anonymes d'assurance, servant plus de 300.000 sociétaires et clients, avec un total de fonds propres combinés de plus d'un milliard deux cents millions, les sociétés incluses dans le périmètre de combinaison gèrent un total de près de 11 milliards d'actifs. A partir de ses implantations en France, Belgique et Luxembourg, et grâce à leurs différents canaux de distribution, le groupe propose des produits d'assurance dommages pour les particuliers et les professionnels, des contrats d'assurance-vie et de retraite, ainsi que des solutions patrimoniales haut de gamme. Chiffre d'affaires combiné 2025 : 1,2 Mds€ - Fonds propres comptables 2025 : 1,2 Mds€ - Actifs gérés 2025 : + de 11 Mds€. Pour plus d'informations : www.monceauassurances.com.